

GYMNASTIQUE ARTISTIQUE

PREVENIR :

2 axes sont à prendre en compte afin de limiter le risque au regard des spécificités de l'activité :

LE MATERIEL

- Généralement lourd et difficile à stocker et à installer, sa manipulation nécessite des précautions évidentes et une réelle attention. Prendre en compte le gabarit et la force des élèves selon le profil de matériel à déplacer.

- **Ne jamais** laisser les élèves évoluer sur les agrès sans en avoir vérifié la bonne installation / fixation et la sécurisation (placement des tapis et autres éléments de réception / protection).

Apprendre aux élèves à vérifier avant de s'engager dans l'atelier que celui-ci est bien fixé / sécurisé (Vérifier les jointures des tapis / matelas, la présence d'une parade...).

L'ACTIVITE

- **NE JAMAIS** laisser les élèves évoluer sans consignes précises par rapport à la nature de l'atelier/matériel/protection. Mettre d'emblée en évidence les risques et plus particulièrement les choses à ne pas faire.

AIDE ET PARADE : Initier immédiatement les élèves à la parade et **NE JAMAIS** laisser un élève parer une action qui dépasse ses capacités à le faire en toute sécurité > Par exemple, pas assez fort pour retenir un de ses camarades : la jeune fille frêle et toute menue ne devra jamais parer le garçon corpulent faisant 20kg de plus qu'elle (Jurisprudence).

RISQUE OBJECTIF ET RISQUE SUBJECTIF : D'une manière générale, entre le risque réel et celui que perçoit l'élève, il y a un écart que l'enseignant doit réduire grâce aux aides, parades ainsi que la configuration matérielle des ateliers (tapis de réception/protection, hauteur de l'évolution, vitesse d'exécution, etc.) mais surtout un écart que l'enseignant doit d'emblée faire prendre conscience auprès des élèves. La responsabilisation face aux risques pris et risques que l'on fait prendre aux autres est un acte pédagogique fondamental qui aidera l'enseignant à mieux prévenir les accidents.

PROTEGER :

En cas d'accident, stopper le cours en regroupant les élèves et en interdisant de retourner sur les ateliers. Désigner un élève de confiance qui veillera au respect de cette consigne. Puis évaluer la gravité de la situation et agir en conséquence.

ALERTER :

SECOURIR :